



## Proposition Plan de Formation SATT-SE

### Formateurs :

- Sarah Dahl, Directrice Juridique et Propriété Intellectuelle, SATT-SE
- Stéphane Bergamini, Directeur du Transfert, SATT-SE

### Introduction :

- Introduction à la valorisation des résultats de la recherche publique
- Le modèle juridique d'une SATT

### 1/ Protection :

- Protéger les innovations techniques : définition d'une invention
- Focus sur l'évaluation des déclarations d'inventions.
- Les principales techniques contractuelles ( NDA, MTA, TTA)
- La protection par brevet : critères de brevetabilité
- La protection par logiciels : brevetabilité/ droit d'auteur ; identification des composants logiciels protégeables
- La protection des marques
- La protection des dessins et modèles
- Déroulement d'une procédure à la SATT pour la partie PI et juridique
- Stratégie de protection et de valorisation des résultats de recherche au sein d'une SATT

### 2/ Maturation :

- Le processus juridique des activités de maturation et de valorisation au sein de la SATT
- Focus sur le contrat de maturation
- Etablissement du cahier des charges de maturation
- Suivi de la maturation

### 3/ Commercialisation :

- -Transfert vers l'industrie
- -Transfert vers création d'entreprise
- SU versus Licensing en 10 points
- Présentation des succès et des échecs.